

LES RELATIONS

Cadres territoriaux / Elus des collectivités locales

Michel WILSON
Secrétaire général

Université Joseph Fourier – Grenoble 1

LES RELATIONS

Cadres territoriaux / Elus des collectivités locales

LE CADRE JURIDIQUE

Le code général des collectivités territoriales concerne aussi bien :

- les communes (conseil municipal)
- les structures intercommunales
- les départements (conseil général)
- les régions (conseil régional)



LES RELATIONS

Cadres territoriaux / Elus des collectivités locales

Le Conseil Municipal (l'Assemblée délibérante) a le pouvoir de principe :

- il élit le maire, les adjoints
- il vote le budget, l'impôt
- il vote le tableau des effectifs des agents de la collectivité
- la minorité y dispose de droits reconnus : droit à l'information...

LES RELATIONS

Cadres territoriaux / Elus des collectivités locales

Le maire dispose du pouvoir réel :

- il a constitué la liste qui a été élue
- il maîtrise la convocation, l'ordre du jour
- il préside l'assemblée et veille à l'ordre public
- il instruit et prépare les décisions
- il attribue par arrêté les délégations aux adjoints
- il nomme les personnels et gère leur carrière
- il exerce au nom de l'Etat d'importants pouvoirs
-

LES RELATIONS

Cadres territoriaux / Elus des collectivités locales

Les adjoints n'ont qu'un pouvoir délégué :

- les délégations de pouvoir et/ou de signature
- en l'absence de conflit, il peut s'agir de pouvoirs importants
- rien n'est prévu sur leurs relations avec les fonctionnaires territoriaux

LES RELATIONS

Cadres territoriaux / Elus des collectivités locales

L'encadrement - le silence des textes :

- les textes ne délimitent que le cadre statutaire
- ils fixent les conditions de détachement sur emploi fonctionnel
- ils précisent comment il peut y être mis fin
- rien sur l'organisation des services et des responsabilités
- rien sur les pouvoirs des cadres et leurs relations avec les élus
- le juge identifie les responsabilités...à défaut des moyens de les exercer

LES RELATIONS

Cadres territoriaux / Elus des collectivités locales

RAPPEL :

L'organisation de la FPT

- le principe de comparabilité entre fonctions publiques
- le principe de libre administration

LES RELATIONS

Cadres territoriaux / Elus des collectivités locales

Les dérives qui découlent de cette imprécision :

- l'élu - chef de service
- le maire - chef d'orchestre
- le maire - montreur de marionnettes
- le chef de service - politicien
- le flou général
- ad libitum

LES RELATIONS

Cadres territoriaux / Elus des collectivités locales

Les solutions d'organisation :

- le contrat de mandature
- la délégation explicite
- le cumul des mandats...

LES RELATIONS

Cadres territoriaux / Elus des collectivités locales

Quelques réflexions sur le rôle des cadres :

- le cadre-expert, qui fournit les éléments de la décision politique
- le cadre-facilitateur
- le cadre-initiateur
- le cadre-formateur
- le cadre-citoyen..

LES RELATIONS

Cadres territoriaux / Elus des collectivités locales

Les défis à relever :

- la démocratie participative
- la transparence de gestion
- la transversalité
- les démarches qualité
- la politique de la Ville

LES RELATIONS

Cadres territoriaux / Elus des collectivités locales

Quelques relations avec la situation des universités :

- enseignants et IATOS dépendent d'un même employeur
- le système démocratique universitaire ressemble à de la cogestion
- le risque de l'enseignant-chercheur/chef de service est plus grand
- les conditions d'une collaboration simple sont plus grandes

LES RELATIONS

Cadres territoriaux / Elus des collectivités locales

Quels enseignements adaptés des collectivités locales ?

- approches managériales
- le contrat de mandature → qui fait quoi ?
- la direction participative par objectifs
- les démarches qualité
- la clarification du circuit décisionnel
- le contrôle de gestion, l'évaluation